Accusé de réception en préfecture 001-240100883-20230126-D20230126-022-DE Date de télétransmission : 31/01/2023 Date de réception préfecture : 31/01/2023

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE – N° 2023-022 « COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA PLAINE DE L'AIN »

L'an 2023, le jeudi 26 janvier, à 18h00, le Conseil de Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à Chazey-sur-Ain, sous la présidence de Jean-Louis GUYADER, Président. Date de convocation : mercredi 18 janvier 2023 - Secrétaire de séance : Bernard PERRET

Nombre de membres en exercice: 84 - Nombre de présents: 56 - Nombre de pouvoirs: 12 - Nombre de votants: 68

Etaient présents et ont pris part au vote: Max ORSET, Daniel FABRE, Christian de BOISSIEU, Liliane FALCON, Daniel GUEUR, Aurélie PETIT, Jean-Pierre BLANC, Stéphanie PARIS, Thierry DEROUBAIX, Jean-Marc RIGAUD, Gisèle LEVRAT, Dominique DELOFFRE, Lionel MANOS, BOU Laurent, Sylvie RIGHETTI-GILOTTE, Marie-Françoise VIGNOLLET, Daniel MARTIN, Bernard PERRET, Ludovic PUIGMAL, Jean-Louis GUYADER, Joël BRUNET, Claire ANDRÉ, Jean PEYSSON, Roland VEILLARD, Christian LIMOUSIN, Gérard BROCHIER, Serge GARDIEN, André MOINGEON, Cyril DUQUESNE, Lionel KLINGLER, Jean-Pierre GAGNE, Thérèse SIBERT (jusqu'à la délibération n°2023-018), Franck PLANET, Elisabeth LAROCHE, Jean-Alex PELLETIER, Mohammed EL MAROUDI, Patrice MARTIN, Nathalie MONNET, Laurent REYMOND-BABOLAT, Paul VERNAY (jusqu'à la délibération n°2023-019), Pascal PAIN, Pascal COLLIGNON, Valérie CAUWET DELBARRE, Béatrice DALMAZ, Fabrice VENET, Marie-Claude REGACHE, Sylviane BOUCHARD, Gilbert BOUCHON, Josiane CANARD, Patrick MILLET, Marcel JACQUIN, Nazarello ALONSO, Daniel BEGUET, Maud CASELLA, Estelle BARBARIN, Franck CHARBONNEL (jusqu'à la délibération n°2023-014), Emilie CHARMET, Eric BEAUFORT, Bernard GUERS.

Etaient excusés et ont donné pouvoir: Antoine MARINO MORABITO (à Paul VERNAY), Pascal BONETTI (à Gisèle LEVRAT), Patrick BLANC (à Sylviane BOUCHARD), Dominique DALLOZ (à Cyril DUQUESNE), Stéphanie JULLIEN (à André MOINGEON), Walter COSENZA (à Aurélie PETIT), Viviane VAUDRAY (à Emilie CHARMET), Régine GIROUD (à Jean-Alex PELLETIER), Marie-José SEMET (à Elisabeth LAROCHE), Jean ROSET (à Daniel BEGUET), Lionel CHAPPELLAZ (à Eric BEAUFORT), Agnès OGERET (à Sylvie RIGHETTI-GILOTTE), Roselyne BURON (à Bernard GUERS).

Etaient excusés et suppléés: Denis JACQUEMIN (par Nathalie MONNET), Françoise GIRAUDET (par Estelle BARBARIN), Françoise VEYSSET-RABILLOUD (par Franck CHARBONNEL).

Etaient excusés: Joël GUERRY, Joël MATHY, Jean-Luc RAMEL, Frédéric TOSEL, Frédéric BARDOT.

Etaient absents: Sylvie SONNERY, Patricia GRIMAL, Alexandre NANCHI, Maël DURAND, Jean MARCELLI, Jehan-Benoît CHAMPAULT, Gaël ALLAIN.

Objet : Désignation d'un représentant au conseil d'administration de la Société d'Economie Mixte Plaine de l'Ain Développement

M. Marcel JACQUIN, vice-président, rappelle que la Communauté de communes dispose de cinq sièges au conseil d'administration de la SEM, et opère de ce fait un contrôle portant sur la gestion de la société, sa situation financière et la mise en œuvre des actions, en considération de l'intérêt général et des enjeux du territoire. Les représentants de la Communauté de communes au conseil d'administration de la SEM ont été désignés par délibération N°2020-100 du 10 septembre 2020 et sont M. Jean-Louis GUYADER, M. Daniel FABRE, Mme Marilyn BOTTEX, Mme Sylviane BOUCHARD et M. Daniel MARTIN.

Suite aux élections qui se sont déroulées le 25 septembre 2022 dans la commune de Leyment, Mme Marilyn BOTTEX n'occupe plus les fonctions de maire et de conseillère communautaire et ne peut donc plus siéger au conseil d'administration de la Société Plaine de l'Ain Développement.

Il convient donc de procéder à la désignation d'un nouveau délégué titulaire pour la remplacer.

Monsieur Marcel JACQUIN propose la candidature de M. Lionel KLINGLER, conseiller communautaire et maire de la commune de Leyment en remplacement de Mme Marilyn BOTTEX.

Le Conseil communautaire, après avoir délibéré, à l'unanimité :

- DESIGNE en remplacement de Mme Marilyn BOTTEX, M. Lionel KLINGLER, comme représentant au conseil d'administration de la société Plaine de l'Ain Développement.

Accusé de réception en préfecture 001-240100883-20230126-D20230126-022-DE Date de télétransmission : 31/01/2023 Date de réception préfecture : 31/01/2023

- CONFIRME la liste des cinq représentants de la Communauté de communes au conseil d'administration de la société Plaine de l'Ain Développement :

Mme Sylviane BOUCHARD
M. Daniel FABRE
M. Jean-Louis GUYADER
M. Lionel KLINGLER
M. Daniel MARTIN

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus, pour extrait conforme, Le Président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de la présente délibération, Transmise en Sous-Préfecture de Belley, le 31 janvier 2023

Publiée le 0 3 FEV. 2023

Le Président, Jean-Louis GUYADER

AUTÉ DE CO